

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

8 - JUL. 2013

Le Greffier
Greffe

Le Greffier délégué,
Monique COUTELIER

N° d'entreprise : 0415.423.977

Dénomination

(en entier) : **Transports Internationaux Muller**

(en abrégé) : **Muller**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue de Hottieux 89 - 4950 Waimes

(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : Assemblée Générale Ordinaire - Conseil d'Administration - Nominations -
Délégation de Pouvoirs**

L'an deux mille treize, le 30 Mai,

S'est tenue l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme "TRANSPORTS INTERNATIONAUX MULLER" ayant son siège social à 4950 Waimes - Rue de Hottieux n° 89, inscrite au registre des personnes morales (RPM) de Verviers et à la taxe sur la Valeur Ajoutée sous le n° BE 0415.423.977.

Composition de l'Assemblée : Sont présents ou représentés, les propriétaires des actions ci-après désignés :

1. Mr Dehottay André, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Les Battants Champs n° 17 - propriétaire de cent (100) actions ;
2. La société C.T.M. ayant son siège social à Sourbrodt (Waimes) - Rue du Camp n° 14 - inscrite au registre des personnes morales (RPM) de Verviers et immatriculée à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le n° BE0477.467.355 - Propriétaire de cent vingt trois (123) actions;
3. Mr Mauhin Christian, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Route du Grand Fond n° 10 - propriétaire de vingt cinq (25) actions;
4. Mr Kupper Christian, demeurant et domicilié à 4960 Malmedy - Large Voie 22 - propriétaire de deux (2) actions;

soit ensemble deux cent cinquante (250) actions nominatives.

Toutes les actions de la société étant réunies, les actionnaires ci-prenommés prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

Est nommé Administrateur (en remplacement de Mr Dehottay François décédé) Monsieur Mauhin Christian, domicilié à 4960 Malmedy-Rue du Grand Fonds n° 10 qui accepte.

Les mandats des administrateurs suivants sont renouvelés :

Administrateur Délégué - Mr Kupper Christian, domicilié à 4960 Malmedy - Large Voie n° 22 qui accepte.

Administrateur Délégué - Mr Dehottay André, domicilié à 4960 Malmedy - Les Battants Champs 17 qui accepte.

Administrateur - Mme Lorenzon Bernadette, domiciliée à 4950 Waimes- Rue d'Eupen n° 24 qui accepte.

Les mandats expireront à la date de l'assemblée générale de deux mille dix neuf (2019).

Les mandats seront rémunérés, sauf décision contraire.

L'assemblée confère à Mr Kupper Christian et Dehottay André tous pouvoirs aux fins d'opérer les modifications nécessaires auprès du Registre de Commerce et tout autre organisme ou Ministère public. Et dans un même contexte : Se sont réunis tous les quatre membres du Conseil d'Administration, pré-nommés, lesquels ont pris les décisions suivantes :

Est nommé en qualité de président du conseil d'administration : Mr Kupper Christian, pré-nommé qui accepte.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2013 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Le conseil d'administration, usant de la faculté prévue par les statuts, confie par les présentes la gestion permanente et effective des activités de transport national et international de la société à :
Monsieur Dehottay André, né le 25 Mars 1963, domicilié à 4960 Malmedy - Les Battants Champs n° 17, ici présent et qui accepte, lequel dispose du certificat de capacité professionnelle au transport international de marchandises par route délivrée par le Ministère des Communications et de l'infrastructure en date du 12 Août 1981 (12/08/1981) sous le ri° 04622, ainsi qu'à Mr Kupper Christian, né à Verviers le 28 novembre 1959, domicilié à 4960 Malmedy, Large Voie 22, ici présent et qui accepte, lequel dispose du certificat de capacité professionnelle au transport international de marchandises par route délivrée par le Ministère des Communications et de l'infrastructure en date du vingt-neuf novembre mil neuf cent nonante-cinq (29/11/1995) sous le n° 12.234.

Monsieur Dehottay André et Monsieur Kupper Christian disposeront de tous les pouvoirs pour diriger effectivement et en permanence les activités de transport de l'entreprise conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du onze septembre mil neuf cent quatre-vingt sept (11/09/1987) publié au Moniteur Belge le vingt deux octobre mil neuf cent quatre vingt sept (22/10/1987).

DEHOTTAY ANDRE
Administrateur-délégué

KUPPER CHRISTIAN
Administrateur délégué